

Ryan : J'ai plusieurs, plusieurs, plusieurs questions. Je vais commencer par vous informer d'une démarche qu'on a faite à l'ABPPUM; on a demandé à un professeur en comptabilité ici qui est docteur en comptabilité, qui est spécialiste du contrôle de gestion; on lui a demandé de faire une analyse budgétaire du budget de l'Université de Moncton. On l'a fait sur quatre années, c'est un travail extrêmement laborieux, extrêmement long, il a été fait en collaboration avec un professeur à la retraite en économie, Ronald D. LeBlanc ou Ronald C. LeBlanc et qui a été le responsable du Comité de budget pour l'Université de Moncton l'ABPPUM pendant 10-15 ans, donc lui connaît bien toutes les... et Julie Marcoux qui est bibliothécaire qui est une spécialiste en statistiques. Ils ont trouvé beaucoup d'anomalies. La première chose, je vais juste vous lire le paragraphe, on a un rapport ici qui fait 11 pages. Il a analysé les écarts, ce qui s'appelle les écarts, moi j'ai fait un cours de comptabilité rapide pour comprendre tout ce qui se passe là-dedans, il a analysé les écarts et il a trouvé beaucoup d'anomalies. Il a fait ça pour le campus de Moncton seulement puis il a comparé ça après ça avec les budgets consolidés. S'il y a des mots que j'utilise que vous ne comprenez pas, vous me le demanderez parce que moi-même, j'ai dû apprendre pas mal de vocabulaire récemment. Je vous lis juste le début de son rapport. Le contrôle budgétaire permet aux organisations de vérifier si leurs résultats sont conformes aux objectifs définis dans le budget. En revanche, l'analyse des écarts, c'est l'exercice qui a été fait ici, consiste à identifier les raisons d'éventuelles déviations et les actions correctives à mettre en œuvre pour les corriger. Donc le mandat qu'il avait, il dit dans l'exercice nous avons détecté un certain nombre d'incohérences suite aux analyses des quarts effectués. Après avoir expliqué quelques concepts-clés, nous vous proposons des voies d'amélioration du budget de l'U de M. Suite à l'analyse des écarts, nous avons également des points d'interrogation tant qu'au format actuel du budget. Je ne veux pas rentrer dans le détail ici, mais je vais vous résumer rapidement les problèmes soulevés. Il y a deux choses dans les budgets, il y a les budgets prévisionnels puis il y a les budgets réalisés. C'est ça qui est vérifié, ça s'appelle les états financiers, je pense, ou corrigez-moi les experts si je me trompe. Les budgets prévisionnels, c'est ce qu'on prévoit dépenser. Je vous donne tant d'argent pour votre épicerie à chaque semaine, à la fin de la semaine quand vous avez fait votre épicerie vous allez faire ce qu'on appelle les états réalisés, vous allez savoir combien ça vous a coûté. Il y a dans les budgets de l'Université de Moncton, puis là je parle c'est régulier, c'est le format du budget. On a analysé quatre années. Il y a beaucoup de choses qui sont réalisées, donc des dépenses qui sont faites, mais qui ne sont pas budgétées. Ça, c'est une première anomalie. Donc dans les états vérifiés, on a des dépenses qui n'ont pas été dans le budget prévisionnel. Deuxième chose, il y a beaucoup de postes budgétaires qui n'apparaissent pas dans le consolidé ou le vérifié; j'ai ici un exemple : sommaire du budget du campus de Moncton, ça, c'est le budget ici puis il y a plein de postes ici qui n'apparaissent pas. Selon notre expert, c'est une norme comptable, c'est que tout soit ce qui est dans le prévisionnel doit apparaître dans le réalisé, ça doit être conforme. Il remarque aussi un problème de manque de distinction terminologique. On met dans les charges des choses qui sont aussi considérées comme étant des dépenses. Donc ce que ça veut dire c'est que des dépenses, c'est des choses qui peuvent être durables, des charges c'est des choses instantanées qui sont consommables immédiatement. On met tout ça dans le même panier donc ça, c'est un problème important au niveau de la clarté des dépenses. J'ai une question, est-ce qu'il y a un contrôle budgétaire qui est fait de manière indépendante et un suivi? Qu'est-ce que ça veut dire, ça veut dire qu'en cours d'années justement si je suis à l'épicerie je suis en train de dépenser le budget, j'ai 80 piasses pour faire mon épicerie. Pendant que je suis à l'épicerie tout d'un coup quelqu'un me dit regarde dans ton panier t'as déjà dépensé 80 piasses puis ta liste n'est pas finie. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui fait ça à l'Université de Moncton? Maintenant, je vais vous donner un petit résultat qui nous intrigue, on a beaucoup de questions. Je vais essayer d'être brève, mais je pense que l'heure est assez grave et on a besoin de discuter des choses. L'analyse qui a été faite ici sur les quatre ans 2011-2012-2013-2014 donne les résultats suivants pour le campus de Moncton seulement. En 2011, on fait un surplus de 4 070 080 \$ dollars. En 2012, on fait encore mieux, on fait un surplus de 6 580 071 \$. En 2013, on fait encore pas pire, mais moins bien, on fait un surplus de 2 996 703 \$ dollars. En gros, ça représente 13 073 379 \$ dollars. En 2014, là ça va mal. On a une perte de 553 475 \$ dollars. La question qu'on se pose à l'ABPPUM : qu'est-ce qui a été fait avec ces surplus-là? Quand on a reçu la note de service du 5 novembre 2014 nous annonçant que, suite à la baisse d'inscriptions de 280 quelques, on n'était pas dans une urgence financière, mais fallait geler, comment ça se fait que les comptables de l'université n'ont pas prévu parce qu'on savait, moi depuis 2001 je suis ici, depuis 2001 je sais qu'il y a une baisse démographique. En 2004, on a produit un document à l'ABPPUM dans lequel on mentionne que l'Université va faire face à des difficultés, en 2004, il y a 11 ans. On le mentionne puis on dit il va falloir faire quelque chose. On sait qu'il y a une baisse démographique, on la connaît. Donc, compte tenu de cette situation-là qui est un secret pour personne, est-ce qu'on a prévu dans ces excédents-là qu'il y allait avoir des vaches maigres? Deuxième chose qu'on se pose ici au campus de Moncton : en 2014, le campus de Moncton fait une perte de 553 475 \$ dollars, mais le déficit dans les états financiers consolidés, tenez-vous bien, c'est 9 657 850 \$ dollars. L'autre problème qu'on a constaté c'est qu'entre le prévisionnel et le réalisé, il y a systématiquement un écart d'à peu près 5 M\$ dans la masse salariale. Ça veut dire quoi, on a constaté pour le campus de Moncton, ce qui est prévu est 57 M\$ dans les états prévisionnels, ce qui est réalisé c'est 62 ou 63 M\$. En règle générale de manière répétitive, il y a un 5 M\$ qui n'est pas prévu. Donc sur ça ici j'ai plusieurs questions, moi je pense que ça va valoir la peine, le travail qui a été fait ici, je pense que ça serait intéressant que les gouverneurs l'aient, on va le corriger, il n'est pas finalisé complètement, on a tous les chiffres qui sont là. Je pense que ça vaudrait la peine que les gouverneurs lisent ce document-là. Ça va coûter une petite fortune faire ça par des comptables experts et je vous rappelle que la personne qui a fait cette analyse-là qui est responsable, c'est une personne qui a fait un doctorat en contrôle de gestion.

Ryan : Je n'ai pas eu de réponse à mes questions et dorénavant je veux que tout ce que je dis soit écrit s'il vous plaît. J'ai posé plusieurs questions, je veux des réponses. Merci.

Ryan : C'est l'an dernier.

Ryan : Je veux moi avant de voter sur ce budget ci, c'est un budget provisionnel, on s'entend?

Ryan : C'est ça, ok, bon. Je veux savoir, je veux que vous m'expliquer parce que je veux comprendre puis j'ai une responsabilité fiduciaire, ok. Avant d'accepter ça je veux comprendre donc je vous prie de répondre à la question suivante : ici, campus de Moncton seulement, prévision et réalisation. On a dans prévision, ça, c'était le budget qui était présenté en 2014? Le budget de 2014-2015.

Ryan : Donc là on a dans les subventions fédérales, j'ai les deux colonnes ici, j'ai les prévisions et j'ai les réalisations, j'ai deux colonnes. Il y a une série de colonnes comme ça où il y a zéro dans les prévisions, il y a zéro au niveau subventions fédérales, zéro service vendu, zéro revenu de placements réalisés, zéro zéro zéro puis on a dans les réalisations, subventions fédérales, 727 000 \$, etc. On a des services rendus. Le reste c'est vrai aussi. On a par exemple dans les réalisations en 2014, services aux étudiants et étudiantes, zéro, direction générale des relations universitaires, zéro, administration, zéro, puis dans les prévisions on avait 4 M\$ 156, 125 M\$.

Ryan : Mais c'est vous qui nous les avez fournis.

Ryan : C'est des choses qui ne sont pas budgétées.

Ryan : Ils sont pas budgétés.

Ryan : Et sont réalisées.

Ryan : Il a comparé les budgets prévisionnels puis après ça...

Ryan : Oui.

Ryan : Si moi vous me faites, vous me demandez de voter sur un budget, je suis censée avoir les items des deux côtés. Ça ne correspond pas. C'est dans les deux sens, si j'essaie de lire les colonnes, il y a des choses qui ne sont pas, en tout cas selon notre expert, je m'excuse, mais c'est une personne qui forme les comptables ici à l'Université de Moncton, il y a quelque chose qui ne marche vraiment pas puis j'avais posé d'autres questions.

Ryan : Je sais, mais moi je n'avais pas eu de réponse.

Ryan : Donc dans tous les cas vous aurez donc on va envoyer au Conseil des gouverneurs le rapport finalisé et moi je vais demander des réponses aux questions qui ont été soulevées par notre expert et j'ai beaucoup de réserve à adopter un budget comme ça où on a soulevé des problèmes importants.

Héту : Je dois dire que j'aurais aimé faire ça moi en délibérant donc j'aimerais que ça soit consigné et la réponse consignée aussi à ce que je vais dire. Faut dire que les trois campus, on est dans des situations chacune différente. Eux sont en négociation, nous on avait une entente de principe puis à Edmundston, ils ont déjà une entente collective. Moi je vais parler pour la problématique que nous on a par rapport au budget qu'on a ici. D'abord, je pense qu'on peut être compréhensif par rapport à la situation actuelle et M. Selouani pourra certainement témoigner, je pense que c'était très convivial à la table de négociation puis on a accepté beaucoup de choses en rapport avec la situation. Là il nous arrive cette affaire-là que notre entente de principe est refusée. Bon d'accord, si ça va dans la procédure, ça doit être accepté par le Comité des finances bon, ok, on va accepter la procédure sauf que là on arrive devant un nouveau budget où on nous dit que nous proposons un gel salarial pour tous les membres du personnel de l'Université. En bref, on nous dit ça ici. D'une part, on nous dit retournez à la table de négociation, mais en même temps, on nous dit ici vous allez être gelé. Donc qu'est-ce qu'il va y avoir à négocier? Si je vote pour ça c'est comme si j'étais à la table de négociation et que je dis, j'accepte qu'on soit gelé. Donc moi je ne peux absolument pas voter pour ça. Alors je veux savoir est-ce que j'interprète correctement ce que je lis ou ce n'est pas correct. Moi je ne peux pas négocier ici là.

Robichaud : Effectivement, la négociation ne se fera pas à la table du Conseil des gouverneurs, va se faire à la table de négociation, je suis d'accord avec vous sur ce point. Ce qu'on vote aujourd'hui n'est pas qu'est-ce que nous on a avancé comme proposition pour adresser un manque à gagner, mais ce qu'on vote c'est un budget dans lequel il y a un manque à gagner. Il y a eu des ajustements qui ont dû être apportés en particulier à la masse salariale. On propose ceci comme moyen de l'adresser. La discussion sur comment on pourra l'adresser, elle va se faire à une table de négociation en discussion et c'est ça que j'ai dit tout à l'heure. Ce que je peux dire aujourd'hui c'est qu'il y aura un gel salarial des cadres supérieurs, des cadres administratifs et ce qui a trait aux autres, on aura une discussion avec des instances appropriées. Lorsqu'il y a une table de négociation, elle peut se faire à la table de négociation, s'il n'y a pas une table en cours, elle peut se faire avec des associations en particulier, mais c'est comme ça qu'on va adresser cette question-là. Mais il y a une

réalité, on a voté les chiffres, on n'a pas voté la mesure pour l'atteindre. La mesure pour l'atteindre, ce sont les gestionnaires qui devront trouver une façon en collaboration avec le personnel à l'atteindre.

Héту : Donc, je comprends bien que si on vote pour le budget, ce n'est pas pour cette proposition-là, elle n'est pas incluse.

Robichaud : Ceci, c'est une approche que nous on propose pour contrer cet impact-là.

Héту : Je veux juste être bien sûr.

Président d'assemblée : **Merci M. Héту.** Merci M. Robichaud de la réponse.

Ryan : Excusez, mais on avait quand même dit c'était un minimum de 45 minutes.

Ryan : Ça veut dire que ça va être plus que 45 minutes.

Ryan : J'ai plusieurs petites choses, je vais essayer d'être rapide pour ne pas prendre trop de temps. Rapidement, je reviens sur la distinction qui a été faite par mon collègue ici, la petite phrase qui figure dans ce document-ci. Est-ce qu'on peut, c'est une question de procédure, est-ce qu'on peut voter l'adoption du budget avec la modification de cette phrase-là? Est-ce que c'est possible? Parce que là comme c'est écrit, en plus c'est écrit en caractères gras, la phrase en tant que telle dit explicitement : tout en minimisant l'effet sur les effectifs non professoraux et professoraux et la qualité d'enseignement, nous proposons un gel salarial de tous les membres du personnel de l'Université. Tous les membres du personnel. Moi cette phrase-là me dérange, nous on est en négociation collective, on n'a même pas encore abordé la question salariale. Est-ce qu'on peut proposer l'adoption du document en modifiant cette phrase-là tel que ça corresponde à ce que vous nous avez annoncé sur les écrans? Est-ce que c'est possible, c'est une question. Moi je ne peux pas voter si cette phrase-là reste.

Ryan : M. Robichaud a dit explicitement que les négociations se faisaient à la table de négociation. Les salaires. N'est-ce pas M. Robichaud? Ce n'est pas le Conseil des gouverneurs qui décide des salaires, c'est à la table de négociation.

Ryan : Je n'ai pas fini.

Ryan : Donc je vais revenir juste rapidement parce que je pense qu'il y a des gouverneurs qui ne comprennent pas exactement ici comment fonctionne l'Université. Il y a plusieurs départements certes, mais il y a beaucoup d'interactions entre les départements. Je vais vous donner un exemple, moi je suis au département de philosophie, on n'a beaucoup d'inscrits par contre on a des profs qui ont des subventions, on rapporte de l'argent, mais bon, mais moi je donne des cours par exemple cette année à 80 personnes, des cours qui sont obligatoires pour leurs diplômes. Donc je sers à la diplomation de l'Université de Moncton, de tous les diplômés de l'Université de Moncton et au département de philosophie on est un des départements qui donne le plus ce qui s'appelle les cours de service, des cours à d'autres disciplines. Donc on ne peut pas calculer comme ça comment un département rapporte ou pas, si on ne rapporte pas ou si ça, à la diplomation que ces départements-là permettent de faire. Deuxième chose en ce qui concerne les sabbatiques, il faut qu'on sache ici que dans plusieurs universités au Canada, c'est automatique, c'est un droit des universitaires. Pourquoi est-ce que ça existe les sabbatiques, c'est pour faire des projets de recherche, pour faire avancer le savoir qui est la fonction première de l'Université. On n'est pas comme au collège communautaire où on fait des savoirs appliqués. On n'est pas à l'école où on transmet du savoir. On est ici pour faire avancer le savoir. La sabbatique sert à ça et comme je vous dis, c'est un droit reconnu automatique dans la plupart des universités canadiennes. Qu'est-ce qu'on fait quand on fait une sabbatique, on fait un projet puis il y a plusieurs items. On peut se faire un perfectionnement, on peut apprendre une autre langue, on peut aller dans un autre pays pour faire du travail avec des chercheurs de haut renom. C'est à ça que ça sert les sabbatiques; ce n'est pas un congé. Ok, c'est un congé d'enseignement, ce n'est pas un congé en tant que tel et en plus moi la dernière sabbatique que j'ai prise, j'aurais droit en avoir une depuis deux ans je ne l'ai pas prise, j'avais 80 % de mon salaire, ce n'est pas tellement intéressant.

Ryan : Excusez.

Ryan : On a dit 45, je veux faire une proposition qu'on...

Ryan : On avait dit 45 minutes minimum. Je demande...

Ryan : Excusez-moi non. Demande de privilège. On vient de dire quelque chose d'extrêmement grave. C'est faux qu'on n'avait fait des économies d'échelle, les auteurs du rapport le disent à la fin du rapport. Les coupures qu'on proposait ne permettaient pas d'économies. C'est complètement faux de dire qu'on aurait économisé de l'argent en coupant ce qu'on a voulu faire puis l'autre chose aussi, l'évaluation des programmes relève des départements, c'est nous qui savons les cours qu'on peut donner puis c'est nous qui savons si nos cours sont encore pertinents ou pas. Ce n'est pas au Conseil des gouverneurs, puis oui j'étais au Sénat académique et la manière que ça s'est passé je peux vous dire que tout le monde était mécontent de ce rapport-là. Merci.